Bulletin d'informations - Mars 2025 - N°25

Pensez à votre (ré)adhésion !

Début de soirée

A ne pas rater ! Inscription gratuite !

Le mardi 8 avril à 19h30, Françoise GUERIN (Psycho clinicienne spécialisée en psychopathologie périnatale) vous propose un petit temps pour rafraîchir ou compléter vos connaissances sur les troubles psychiques en périnatalité, ainsi que quelques pistes pour savoir comment y répondre.

Comment se repérer dans la nébuleuse des symptômes ?

Comment le bébé traverse-t-il tout cela ?

Qu'est-ce qui doit alerter ?

Comment travailler en lien au sein de la CPTS ?

Avec la participation de Mme Elise MARCENDE, présidente de l'association Maman Blues.

Nous vous attendons nombreux !

Un temps convivial autour d'un buffet suivra.

Cette soirée est ouverte à tous les professionnels de santé du territoire via le lien suivant : je m'inscris !

N'hésitez pas à en informer vos collègues !

Caluire Santé 2025

Une soirée riche de rencontres et d'échanges !

C'est plus d'une trentaine de professionnels qui s'est retrouvée le mardi 11 mars lors de Caluire Santé 2025.

L'occasion d'aborder toutes les problématiques liées à la prise en charge du surpoids, un sujet de plus en plus préoccupant tant chez les adultes que chez les enfants.

Les différents intervenants ont évoqué :

➡ la responsabilité non négligeable des perturbateurs endocriniens et de l'évolution des habitudes de vie (sédentarité, écrans,...),

➡ la nécessité d'une prise charge pluridisciplinaire de cette maladie chronique,

➡ les espoirs et les combats des patients au cours de leur parcours,

➡ l'importance des parcours sport santé au sein de la JAAC et de notre CPTS

Merci aux **docteurs AL SAMMAN, LECLERCQ et RASPADO** pour leurs présentations.

Merci aux deux adhérents de l'association 2poids/2mesures pour leurs témoignages.

Merci à **Mme MAINIAND**, déléguée générale de la JAAC.

Merci à tous les professionnels de la CPTS pour leur présence, à Mme GOYER (adjointe au maire) et au directeur de l'EHPAD des Canuts.

Mars Bleu

Pendant le mois de mars et tout au long de l'année, la CPTS vous accompagne pour informer les habitants de Caluire sur la nécessité du dépistage du cancer colorectal.

Nos actions :

- campagne d'affichage sur les panneaux lumineux de la ville,
- mise à disposition d'affiches pour tous les professionnels qui le souhaitent,
- partage du message de la ligue contre le cancer,
- indemnisations des pharmaciens.

L'année dernière, ce sont plus de 850 kits qui ont été délivrés par nos pharmaciens ! Pour 2025, maintenons nos efforts pour dépasser ce chiffre !

Groupes de parole

Des places sont disponibles !

Cette année, et pour la 2ème année consécutive, notre CPTS poursuit les groupes de parole à destination de tous les professionnels qui le souhaitent.

L'objectif est d'offrir un espace de parole pour échanger sur toute problématique rencontrée au cours de votre pratique quotidienne. Ces espaces sont encadrés par des professionnels rompus à cet exercice.

Il reste de la place !

Pour tout renseignement, appelez Margot ou Vincent !

Avenant 2025

Favoriser l'accès à un médecin traitant ACI 2025

Notre avenant 2025 a été signé le 28 janvier avec la CPAM et l'ARS après des négociations plutôt "laborieuses". L'accès aux médecins est une priorité de la CPAM et se traduit dans notre contrat par les objectifs suivants :

une diminution de **62 personnes** de 17 à 69 ans sans médecin traitant et en ALD,

une diminution de **45 personnes** de 70 ans et plus sans médecin traitant et en ALD,

une augmentation **du nombre de contrats** d'aide à l'embauche d'un assistant médical signés par des médecins généralistes.

Nos actions :

indemnisation des médecins qui acceptent de nouveaux patients, proposés par la CPTS, en tant que médecin traitant,

gestion de la file active des patients en recherche de médecin traitant par la CPTS sur SISRA.

Indemnisations 2024

Les indemnisations du second semestre 2024 ont toutes été versées courant mars par notre trésorière.

Si vous avez bien communiqué votre fiche récapitulative d'activité et votre note d'honoraire, mais que vous n'avez pas reçu de virement sur votre compte, merci de contacter Myrielle (notre secrétaire) pour vérification.

NB : vous pouvez retrouver les fiches à remplir sur notre site internet : Fiches pratiques

CH Vinatier : ouverture à la télé-expertise

La télé-expertise LIVE SAS PSY

Elle répond aux demandes de professionnels de santé (Médecins, IDE, SF, Kiné...), dans un délai maximal de 72h en jours ouvrés pour des situations de psychiatrie générale et de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent **pour des patients du Rhône**. Elle peut vous aider à poser un diagnostic, à réaliser une prescription affinée ou à penser une orientation spécifique en santé mentale, dans le cadre d'une collaboration confraternelle.

En pratique :

Toute demande de télé-expertise devra être réalisées via le **canal unique MonSisra**. L'acte de TLE fera l'objet d'un compte-rendu par le médecin requis qui sera archivé dans l'espace MonSisra. Vous pouvez demander la facturation auprès de la CPAM pour cette démarche de soins.

Pour rappel, le **consentement du patient est nécessaire** pour la réalisation d'une TLE.

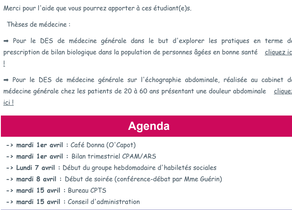

CMP Adultes Rillieux : EMAIL générique

Vous pouvez désormais communiquer de façon sécurisée avec le secrétariat du Centre Médico-psychologique pour adultes de Rillieux, via un compte de service nommé **CMP ADULTES RILLIEUX** sur MonSisra.

Thèses : demande de participations

Merci pour votre aide !

Nous recevons toujours des demandes de participation à des études ou questionnaires pour alimenter des thèses.

Vous en trouverez quelques-unes ci-dessous avec les liens pour participer.

Merci pour l'aide que vous pourrez apporter à ces étudiant(e)s.

Thèses de médecine :

➡ Pour le DES de médecine générale dans le but d'explorer les pratiques en terme de prescription de bilan biologique dans la population de personnes âgées en bonne santé : cliquez ici !

➡ Pour le DES de médecine générale sur l'échographie abdominale, réalisée au cabinet de médecine générale chez les patients de 20 à 60 ans présentant une douleur abdominale : cliquez ici !

Agenda

- -> **mardi 1er avril** : Café Donna (O'Capot)
- -> **mardi 1er avril** : Bilan trimestriel CPAM/ARS
- -> **Lundi 7 avril** : Début du groupe hebdomadaire d'habiletés sociales
- -> **mardi 8 avril** : Début de soirée (conférence-débat par Mme Guérin)
- -> **mardi 15 avril** : Bureau CPTS
- -> **mardi 15 avril** : Conseil d'administration

Vous souhaitez participer à nos actions ou proposer un projet :

contactez notre coordonnateur 06.27.51.89.35

ou notre chargée de mission santé 06.61.53.31.23

Rejoindre l'espace adhérent

Pour plus d'informations, accédez à l'espace adhérent

Se connecter

Vous souhaitez nous rejoindre ?

Adhérer à la CPTS

www.cpts-caluire.fr

Vincent CHADIER

Directeur - Coordinateur

coordo.cptscaluire@gmail.com

Cet email a été envoyé à missionsante.cptscaluire@gmail.com, cliquez ici pour vous désabonner.

FR

Powered by Mailjet